

Contrat Doctoral (H/F) Agir pour améliorer la santé au travail des personnels hospitaliers.

Une recherche-action pour accompagner la conception, la mise en place et l'évaluation de pratiques de reconnaissance au travail à l'APHM

Informations générales

Référence : UMR7313-LEST

Lieu de travail : MARSEILLE 05 et AIX EN PROVENCE

Date de publication : lundi 18 février 2019

Nom du responsable scientifique : Pr. Christophe Baret

Type de contrat : CDD Doctorant/Contrat doctoral

Durée du contrat : 36 mois

Date de début de la thèse : 2 septembre 2019

Quotité de travail : Temps complet

Rémunération : 1 768,55 € brut mensuel + possibilité contrat d'enseignement

Description du sujet de thèse

Il s'agira d'étudier en détail les conditions de mise en œuvre de pratiques de reconnaissance au travail. La contribution scientifique de cette recherche sera la capitalisation des connaissances sur des modalités de mise en œuvre d'une démarche de promotion de reconnaissance au travail dans des établissements de santé. Pour qu'elle soit efficace, il faut que la reconnaissance soit adaptée aux attentes des individus. L'adaptation des pratiques de reconnaissance aux attentes des personnels de l'APHM est donc un enjeu crucial, l'accompagnement « distancié » de ce processus sera l'objet de la recherche doctorale. Après avoir identifié les dimensions et les sources de la reconnaissance qui ont le plus fort impact sur les attitudes et perceptions des agents. La contribution opérationnelle de la thèse sera, en discussion avec les équipes, la direction et les représentants du personnel, de mettre en œuvre et d'évaluer l'effet sur le bien-être au travail des actions de promotion de la reconnaissance au travail des personnels médicaux et non médicaux.

Contexte de travail

Le ou la doctorante sera intégré(e) dans les équipes de la Direction des ressources humaines de l'Assistance Publique et les Hôpitaux de Marseille (AP-HM). Avec plus de 17.000 personnes, l'AP-HM est le plus gros employeur de la région SUD. Il s'agira d'accompagner l'établissement dans la conception et la mise en place de pratiques de reconnaissance au travail. Cette action fait partie d'un plan d'amélioration de la qualité de vie au travail de l'AP-HM. La recherche sera réalisée au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail.

Informations complémentaires

Les candidat(e)s devront être âgé(e)s de moins de 30 ans et être titulaires d'un Master 2 en sciences de gestion, en sociologie ou en psychologie sociale. Ils ou elles seront très motivé(e)s pour réaliser une thèse de doctorat en sciences de gestion. Ils ou elles ont un fort intérêt pour une démarche de recherche-action qui nécessite d'animer des groupes de travail et de participer à la conception de nouvelles pratiques de management en adoptant une méthode inspirée de la sociologie de la traduction.

Joindre un CV, une lettre de motivation, les bulletins de notes disponibles du Master 2 et l'attestation de diplôme du Master 1 ou du Master 2 si elle est disponible.

Les candidatures sont à envoyer par courriel uniquement à christophe.baret@univ-amu.fr

Date limite d'envoi des candidatures : **12 avril 2019**

Entretiens individuels : 1^{ère} quinzaine de mai

La réponse sur l'attribution du financement de ce contrat doctoral sera donnée par la Région SUD à la fin du mois de mai 2019.